

FCP SAFA
SITUATION ANNUELLE ARETTEE AU 31 DECEMBRE 2012

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par la convention de création du FCP SAFA conclue entre la société de gestion SMART Asset management et le dépositaire AMEN BANK en date du 29 Octobre 2010, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP SAFA arrêtés au 31 décembre 2012, comprenant le bilan faisant ressortir un total actif de **885 366** dinars, ainsi que le compte de résultat faisant ressortir un résultat net de **27 674** dinars, et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date faisant apparaître un actif net de **853 535** dinars, pour **7 622** actions, aboutissant à une valeur liquidative par action de **111,983** dinars, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP SAFA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que de la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière fonds commun de placement SAFA au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La composition de l'actif du FCP SAFA Smart n'a pas respecté de manière permanente au cours de l'exercice 2012 le taux de 80% d'emploi des actifs en valeurs mobilières préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif,
- La composition de l'actif du FCP SAFA Smart n'a pas respecté de manière permanente au cours de l'exercice 2012 le taux de 20% d'emploi des actifs en liquidités et quasi-liquidités préconisé par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 relatif à la composition du portefeuille des organismes de placement collectif.

Vérifications spécifiques

Conformément à la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons procédé à la vérification du rapport sur la gestion du fonds et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport avec les états financiers.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre audit, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 29 Mars 2013

**Le Commissaire aux Comptes :
Cabinet MS Louzir - Membre de D TTL**

Mohamed LOUZIR

Bilan Arrêté au 31.12.2012

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2012	31/12/2011
PORTEFEUILLE-TITRES		673 332	216 312
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	III.1	673 332	216 312
Obligations et valeurs assimilées		0	0
Autres valeurs		0	0
Placements monétaires et disponibilités	III.2	203 911	252 951
Placements monétaires		20 335	20 065
Disponibilités		183 576	232 886
Créances d'exploitation	III.3	8 123	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		885 366	469 263
PASSIF		31 831	11 579
Opérateurs créditeurs	III.4	5 616	1 436
Autres créditeurs divers	III.5	26 215	10 144
TOTAL PASSIF		31 831	11 580
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	III.6	869 515	461 982
Sommes distribuables	III.7	-15 980	-4 299
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-7 320	0
Sommes distribuables de l'exercice		-8 660	-4 299
ACTIF NET		853 535	457 683
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		885 366	469 263

Etat de Résultat de l'exercice 2012

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Revenus de portefeuille-titres	III.8	13 895	1 466
Dividendes		13 895	1 466
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	III.9	409	90
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		14 304	1 556
Charges de gestion des placements	III.10	15 321	2 457
REVENU NET DES PLACEMENTS		-1 017	-901
Autres produits		0	0
Autres charges	III.11	3 500	2 069
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4 517	-2 970
Régularisations du résultat d'exploitation		-4 143	-1 329
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-8 660	-4 299
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 143	1 329
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-7 519	7 209
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		41 099	3 301
Frais de négociation		-1 389	-403
RESULTAT NET DE L' EXERCICE		27 674	7 137

Etat de variation de l'actif net 2012

(Montants exprimés en dinars)

Libellé	Notes	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		<u>27 674</u>	<u>7137</u>
Résultat d'exploitation		-4 517	-2 970
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-7 519	7 209
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		41 099	3 301
Frais de négociation de titres		-1 389	-403
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>			
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>			
Souscriptions		547 757	350 546
Capital		506 339	339 500
Régularisation des sommes non distribuables		52 206	12 375
Régularisation des sommes distribuables		-10 788	-1 329
Rachats		-179 579	-
Capital		-167 133	-
Régularisation des sommes non distribuables		-19 631	-
Régularisation des sommes distribuables		3 623	-
Droits de sortie		3 562	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		395 852	357 683
<u>ACTIF NET</u>			
en début de l'exercice		457 683	100 000
en fin de l'exercice		853 535	457 683
<u>NOMBRE de parts</u>			
en début de l'exercice		4 395	1 000
en fin de l'exercice		7 622	4 395
VALEUR LIQUIDATIVE		111,983	104,137
TAUX DE RENDEMENT		7,53%	4,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtées au 31/12/2012
(Exprimées en dinars)

I. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables tunisiennes 16, 17 et 18 relatives aux OPCVM.

II. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II.1. Evaluation du portefeuille titre

a. Evaluation des actions

Les actions admises à la côte sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou de la date antérieure la plus récente.

b. Evaluation des droits attachés aux actions

Droits attachés aux actions admises à la côte : ces droits sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions, c'est à dire à la valeur de marché.

II.2. CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

III. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

III.1. Portefeuille titres

Au 31 décembre 2012, le portefeuille titres se compose d'actions et valeurs rattachées. Le solde de ce poste s'élève à 673 332 dinars détaillée comme suit :

a. Les actions et valeurs rattachées

Les titres actions et valeurs rattachées s'élèvent à 673 332 au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2012	% Actif
ADWYA	4 318	25 915	34 483	3,89%
AIR LIQUIDE	223	79 315	80 280	9,07%
ARTES	8 265	80 875	70 038	7,91%
ASSAD	7 688	74 331	65 878	7,44%
ENNAKL	3 470	35 957	40 079	4,53%
GIF	9 422	58 925	49 579	5,60%
ICF	993	32 775	47 042	5,31%
ICF NS 2012	878	23 158	34 330	3,88%
SERVICOM	2 413	26 844	33 847	3,82%
SOTETEL	4 238	30 439	26 742	3,02%
SOTRAPIL	3 249	53 534	51 009	5,76%
SOTUVER	7 155	56 246	60 324	6,81%
TELNET	7 373	62 838	49 716	5,62%
TPR	5 972	32 490	29 985	3,39%
Total		673 642	673 332	76,05%

III.2. Placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et disponibilités s'élèvent à 203 911 dinars au 31 décembre 2012 et se présentent comme suit :

Placements monétaires et disponibilités	Au 31.12.2012	% de l'Actif	Au 31.12.2011	% de l'Actif
Placements monétaires - Dépôts à vue auprès de la Zitouna Bank	20 335	2,3%	20 065	4,3%
Disponibilités - Compte courant auprès de l'Amen Bank	183 576	20,7%	232 886	49,6%
TOTAL	203 911	23,0%	252 951	53,9%

III.3. Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2012 à 8 123 dinars et se composent exclusivement des montants à recevoir de la STICODEVAM au titre des opérations de vente réalisées au cours des 3 derniers jours ouvrables de l'année 2012. Les créances d'exploitation représentent 0.92% de l'actif total du FCP.

III.4. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à 5 616 dinars et s'analyse comme suit :

Opérateurs créditeurs	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Frais de gestion à payer	3 628	1 288
Frais du dépositaire à payer	385	148
Commission de performance à payer	1 603	0
Total	5 616	1 436

III.5. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2012 à 26 215 dinars et se détaille comme suit :

Autres créditeurs Divers	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Achat – Titres à payer	19 350	8 223
Opérations de Souscription/Rachat non dénouées	4 405	0
Retenue à la source à opérer sur dépôts à vue	20	18
Retenue à la source opérée sur commissions	60	116
Redevances CMF à payer	72	34
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	2 308	1 753
Total	26 215	10 144

III.6. Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés durant l'année 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2012

Montant	461 982
Nombre de parts émises	4 395
Nombre de copropriétaires	19

Souscriptions réalisées

Montant	506 339
Nombre de parts émises	4 817
Nombre de copropriétaires nouveaux	15

Rachats effectués

Montant	167 133
Nombre de parts rachetées	1 590
Nombre de copropriétaires sortants	2

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 519)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	41 099
Frais de négociation	(1 389)
Commission de rachat	3 562
Régularisation des sommes non distribuables	32 574

Capital au 31-12-2012

Montant	869 515
Nombre de parts	7 622
Nombre de copropriétaires	32

III.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables de la période s'élèvent à -15 980 dinars et se détaillent comme suit :

Sommes distribuables	Au 31.12.2012	Au 31.12.2011
Somme distribuable antérieurs	-7 320	-
Somme distribuable de l'exercice	-8 660	-4 299
Total	-15 980	-4 299

III.8. Revenus du portefeuille titres

Au 31 décembre 2012, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 13 895 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012	Du 27/05/2011 Au 31/12/2011
Dividendes	13 895	1 466
Total	13 895	1 466

III.9. Les revenus de placements monétaires

Les revenus de placements monétaires s'élèvent à 409 dinars au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012	Du 27/05/2011 Au 31/12/2011
Intérêts sur dépôts à vue	409	90
TOTAL	409	90

III.10. Charges de gestion des placements

La gestion du "FCP SAFA" est confiée à la société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative, commerciale, comptable et financière du Fonds. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5% hors taxe de l'actif employé en actions et 1% hors taxes du reste de l'actif.

En outre, il est prévu de distribuer au gestionnaire, s'il y'a lieu, une commission de succès au cas où le Fonds réaliserait, un rendement supérieur à 6% l'an. Cette commission de succès est calculée, après déduction de tous les frais et les commissions, sur la base de 10% de la différence entre le taux de rendement réalisé et le taux de 6%. Le règlement effectif de ladite commission se fera à la clôture de chaque exercice comptable.

La société "AMEN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% HT de l'actif avec un minimum annuel de 5.000 dinars HT applicable dès la 3ème année.

Au titre de l'exercice 2012, les charges des placements se sont élevées à 15 321 dinars et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012	Du 27/05/2011 Au 31/12/2011
Commission de gestion et de distribution	12 365	2 188
Commission de performance	1 603	-
Rémunération du dépositaire	1 353	269
TOTAL	15 321	2 457

III.11. Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2012 à 3 500 dinars et se détaillent comme suit :

Autres Charges	Du 01/01/2012 Au 31/12/2012	Du 27/05/2011 Au 31/12/2011
Rémunération du commissaire aux comptes	2 455	1752
Redevance du CMF	764	152
Commission bancaire	114	77
RS / DAV	82	18
Etat impôts / Taxes	85	70
TOTAL	3 500	2 069

III.12. Mouvements « Portefeuille Titres »

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres" sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes de départ	209 103	-	7 209	216 312	-
Acquisitions de l'exercice					
Actions	1 262 742	-	-	1 262 742	-
Bons du trésor assimilables (BTA)	-	-	-	-	-
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Cessions de l'exercice					
Actions	(798 203)	-	-	(798 203)	41 099
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Variation des plus ou moins-value sur portefeuilles titres	-	-	(7 519)	(7 519)	-
Variation des intérêts courus sur obligations	-	-	-	-	-
Total	673 642	-	(310)	673 332	41 099

III.13. Autres informations

Données par part et ratios pertinents	Du 01/01/2012 au 31/12/2012	Du 27/05/2011 au 31/12/2011
Revenus des placements	1,877	0,354
Charges de gestion des placements	-2,010	-0,559
Revenu net des placements	-0,133	-0,205
Autres charges	-0,459	-0,471
Résultat d'exploitation (1)	-0,593	-0,676
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,544	-0,302
Sommes distribuables de L'exercice	-1,136	-0,978
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,544	0,302
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	-0,987	1,640
Plus-Values réalisées sur cession de titres	5,392	0,751
Frais de négociation	-0,182	-0,092
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	4,223	2,299

Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,631	1,623
Droits de sortie	0,467	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	4,690	2,299
Régularisation du résultat non distribuable	4,274	2,816
Sommes Non distribuables de l'exercice	8,964	5,115
Valeur Liquidative	111,983	104,137

Ratios de gestion des Placements

Charges de gestion des placements/ Actif net moyen	2,34%	0,54%
Autres charges / Actif net moyen	0,53%	0,45%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	-1,32%	-0,94%